

La référence formelle est reçue par l'agente administrative de l'accueil centralisé Montérégie ou par un intervenant dédié de l'accueil centralisé de Montréal. Dans le cas où la référence est incomplète et/ou que l'outil de détection n'a pas été complété, la référence est refusée et le référent en est informé par courriel.

Les centres de réadaptation en dépendance (CRD) ont un délai de 15 jours ouvrables pour débiter l'évaluation spécialisée, sachant que le délai débute à la date d'ouverture de la demande au SIC.

Dans un délai maximal de 48 h ouvrables suivant la réception de la référence, un intervenant contacte :

- Le référent pour avoir une discussion clinique ou des clarifications concernant les outils de détection (si requis).
- L'utilisateur pour :
 - Évaluer le risque de surdose;
 - Évaluer le risque de complication de sevrage;
 - Évaluer le risque suicidaire;
 - Estimer le risque d'homicide;
 - Évaluer toute autre situation de crise;
 - Planifier un plan sécuritaire (si requis);
 - S'assurer de faire la sensibilisation requise en lien avec les risques que la personne présente; et s'assurer de la continuité des soins et des services, selon le profil de l'utilisateur.

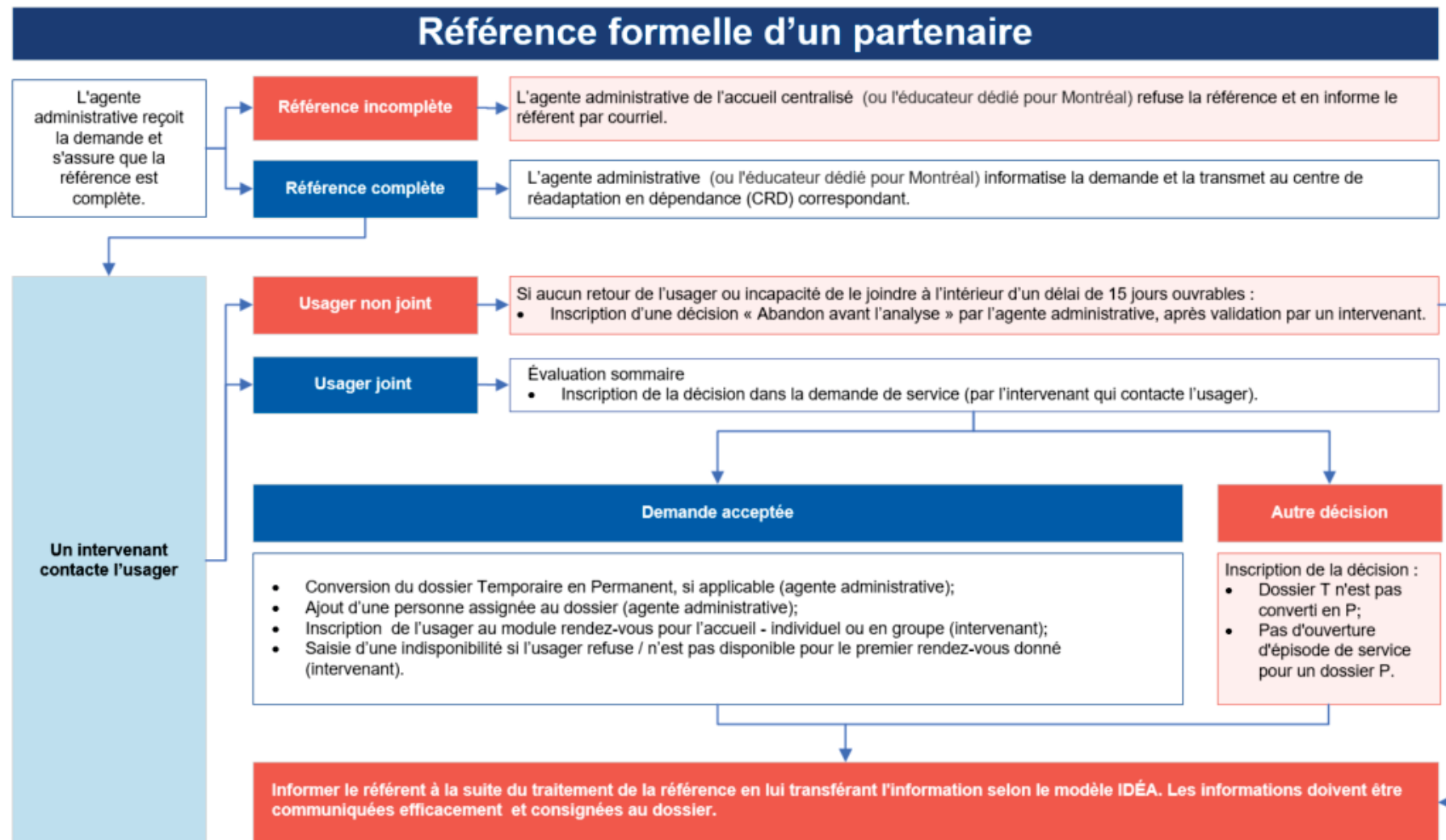
Dans le cas où l'utilisateur est impossible à joindre, il est nécessaire de :

- Relancer l'utilisateur au moins deux (2) fois, à l'intérieur d'un délai maximal de 24 h à 48 h ouvrables, pour tenter de procéder à l'évaluation sommaire, [PRA-DPSMD-10000 Processus lors de l'absence d'un usager en CRD](#).
- Laisser un message à l'utilisateur lorsque possible en l'invitant à recontacter le CRD et en lui spécifiant un délai de retour d'appel.
- Procéder à la fermeture de la demande de service si l'utilisateur ne retourne pas l'appel dans le délai prescrit.
- Communiquer avec le référent pour l'informer de l'issue de la référence. Les informations doivent être communiquées efficacement et consignées au dossier (selon le modèle IDÉA), [Aide-mémoire clinique IDÉA](#)

Dans le cas où aucun contact n'a été possible avec l'utilisateur à l'intérieur du délai de 15 jours ouvrables suivant la date de réception de la référence, la demande doit être fermée par l'agente administrative du CRD (Montérégie) ou l'éducateur (Montréal).

Pour toute question ou besoin de soutien clinique, veuillez contacter la SAC AEO, votre PREC ou votre gestionnaire.

Références : N/A			
Outils cliniques associés :	N/A		Entrée en vigueur : 2024-08-13
Rédigé par : Ariane Poitras-Gagnon, spécialiste en activités cliniques – mécanisme d'accès adulte et accueil, évaluation et orientation	Approuvé par : Stéphanie Charron, cheffe de service – 2 ^e ligne dépendance Montérégie-Centre		Révision :
PRC-DPSMD - 10005	Direction émettrice : Direction des programmes Santé mentale et Dépendance		



Références : N/A			
Outils cliniques associés :	N/A		Entrée en vigueur : 2024-08-13
Rédigé par : Ariane Poitras-Gagnon, spécialiste en activités cliniques – mécanisme d'accès adulte et accueil, évaluation et orientation	Approuvé par : Stéphanie Charron, cheffe de service – 2 ^e ligne dépendance Montérégie-Centre		Révision :
PRC-DPSMD - 10005	Direction émettrice : Direction des programmes Santé mentale et Dépendance		